



Droit du travail l'employeur est-il dans ses droits?

Par **chanel31**, le **15/04/2008** à **16:18**

Bonjour

Jvoulais savoir mon ami travail dans un poste lié au stockage et l'employeur l'a changer l'a envoyer au poste de receptionniste sans meme lui en parlé?!l'employeur est t-il dans ses droit parce que mon ami est très furieux de se changement sans meme avoir été au courant!

c'est très important

merci

Par **zllamia**, le **16/04/2008** à **11:06**

Bonjour,

Dans l'arrêt du 10 juillet 1996 la cour a établie que la réorganisation faite par l'employeur pour améliorer la gestion d'un secteur constitue un changement des conditions de travail dans l'exercice de son pouvoir de direction; le refus du salarié de continuer son travail ou de le

reprendre caractérise, en principe, une faute grave.

Cordialement.